



Les propositions du SNUipp-FSU

En matière de formation

L'école a besoin d'une réforme ambitieuse de la formation des enseignants.

Pour cela le SNUipp-FSU défend :

- des pré-recrutements dès la L1, rémunérés, permettant aux étudiants de se consacrer entièrement à leurs études,
- un concours, sous condition de licence, placé en fin de L3,
- 2 années pleines et entières de formation, sous statut de fonctionnaire stagiaire, reconnues par un master et cadrées nationalement,
- un temps de classe, pour les fonctionnaires stagiaires, ne dépassant pas 1/3 temps et progressif (observation, pratique accompagnée et responsabilité),
- une entrée progressive dans le métier (1^{ère} année de titulaire à ½ temps en classe et 2^{ème} année en formation continuée),
- l'amélioration du suivi et de l'accompagnement des fonctionnaires stagiaires et une meilleure intégration des maîtres formateurs dans la formation initiale.

En matière de pré-recrutements

Pour le SNUipp-FSU, afin de **garantir un vivier suffisant, sécuriser les parcours** des étudiants et **démocratiser l'accès au métier**, il est urgent de mettre en place de véritables pré-recrutements intégrant des critères sociaux dès la L1 et à tous les niveaux du cursus universitaire.

Ils doivent être massifs, sans contrepartie de travail, ouvrir le droit à la retraite, être anticipés en fonction des besoins de chaque académie et garantir une rémunération suffisante pour poursuivre des études et préparer le concours.

Ces étudiants doivent donc être rémunérés pour suivre leurs études et aller en école dans le cadre de stages d'observation et de pratique accompagnée prévus dans les maquettes, en lien avec des enseignements théoriques et de réflexion sur les pratiques.

Leur statut doit garantir des conditions d'encadrement et de formation pour obtenir le diplôme requis au concours puis réussir le concours.

Il en va de la qualité du service public d'éducation pour tous.